



Association ABIHO CALANQUES

Siège social 10 Allée du Vallon de l'Ermitte 13009 Marseille

abihocalanques@gmail.com

<https://www.abihocalanques.eu> - contact@abihocalanques.eu



N° Apiculteur NAPI 13003948 - N° SIRET 803 563 055 00026 - N° NUMAGRIT : 68332012001

PROCES VERBAL REUNION AG ABIHO CALANQUES du 29 novembre 2021 à 18 h.

Les membres de l'association Abiho Calanques se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à la Maison de Quartier de La Cayolle. Allée des Pêcheurs 13009 Marseille.

Sur convocation afin de délibérer de l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée générale Ordinaire,
2. Approbation du rapport moral et d'activités 2020 et en partie 2021,
3. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
4. Approbation du rapport financier et affectation du résultat,
5. Fixation de la cotisation à 10 €,
6. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms de chacun des membres de l'association a été émargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance, tant en leur nom personnel, que le cas échéant, a titre de mandataire.

Sont présents ou représentés 18 membres.

1. Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée générale Ordinaire,

L'assemblée Générale valide le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020.

Ont voté pour : 18 membres, Procès-verbal adopté à l'unanimité.

2. Approbation du rapport moral et d'activités 2020 et en partie 2021,

La Vice-Présidente Maryse Dieuloufet a fait lecture de ce rapport, joint en annexe au procès-verbal.

Ont voté pour : 18 membres, Rapport adopté à l'unanimité.

3. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

Maryse Dieuloufet trésorière de l'association a présenté les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, vérifié par notre commissaire aux comptes, le Cabinet PKF Audit.

4. Approbation du rapport financier et affectation du résultat,

L'assemblée Générale après avoir pris connaissance des documents nécessaires à la validation de la décision, présentés par Maryse DIEULOUFET approuve les comptes de l'exercice du 1^{er} au 31 décembre 2020.

Ont voté pour : 18 membres, Les comptes sont approuvés à l'unanimité.



Association ABIHO CALANQUES

Siège social 10 Allée du Vallon de l'Ermitte 13009 Marseille

abihocalanques@gmail.com

<https://www.abihocalanques.eu> - contact@abihocalanques.eu



N° Apiculteur NAPI 13003948 - N° SIRET 803 563 055 00026 - N° NUMAGRIT : 68332012001

5. Fixation de la cotisation,

Proposition est faite de conserver le montant de la cotisation à 10 € pour les membres simples et 25 € pour les apiculteurs amateurs.

Ont voté pour : 18 membres, le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Ceux sont présentés au Conseil d'Administration :

1. Adam Pascal
2. Bonfils Marcel
3. Bonfils Nicole
4. Caré Jean-François
5. Cassar Elisabeth
6. Dieuloufet Maryse
7. Galliot Louise
8. Iscaïn Emmanuelle
9. Kaddouch Amar
10. Lambert Eve
11. Ponthieux Léo
12. Viallat Jacques

Ont voté pour : 18 membres, Les membres sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira rapidement pour élire le bureau

L'ORDRE DU JOUR EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 19H

Fait à Marseille 29/11/2021

Président : Marcel Bonfils Vice-Présidente / Trésorière : Maryse Dieuloufet Secrétaire : Eve Lambert